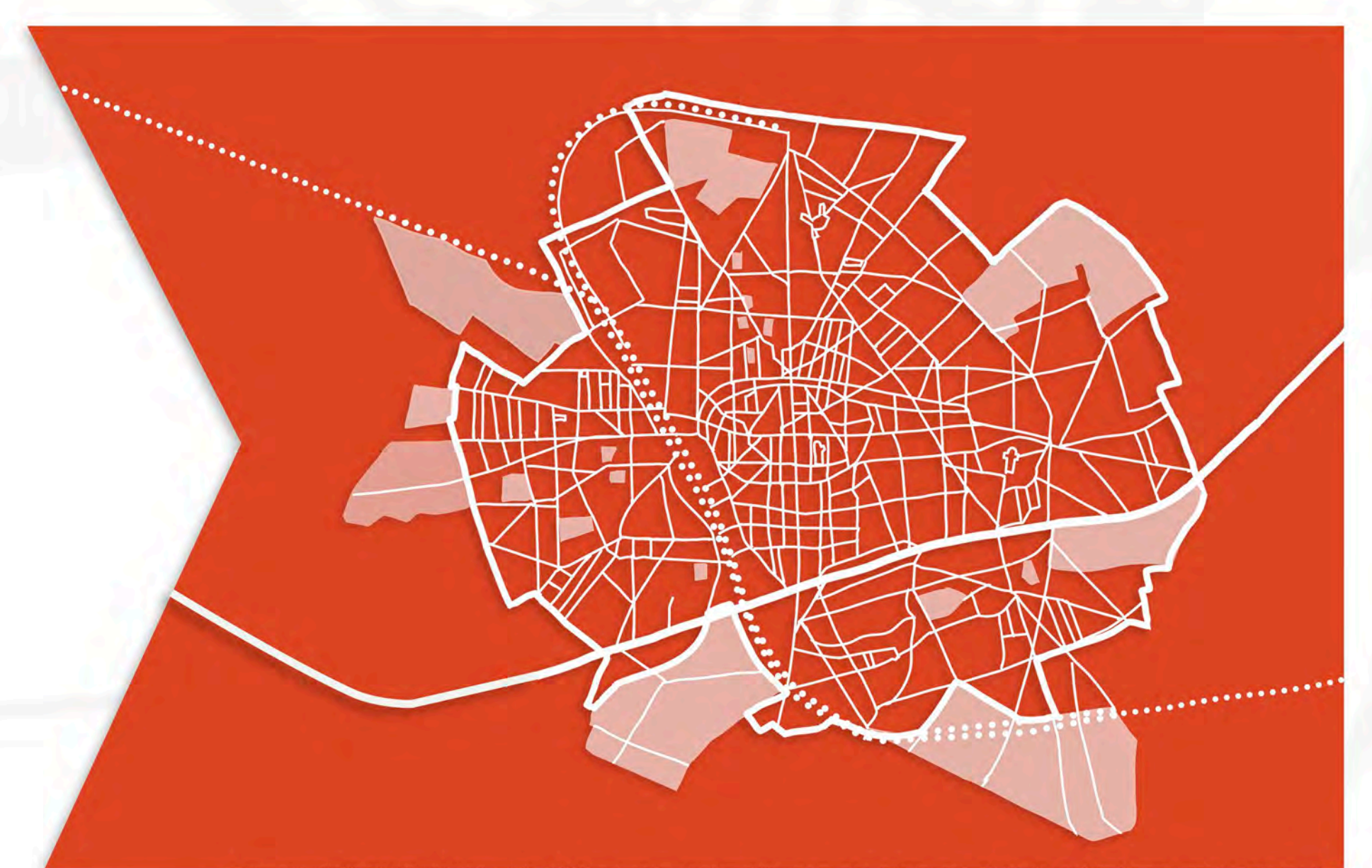


# LA VILLE INDUSTRIELLE

Naissance d'un nouveau paradigme urbain  
(1850-1945)



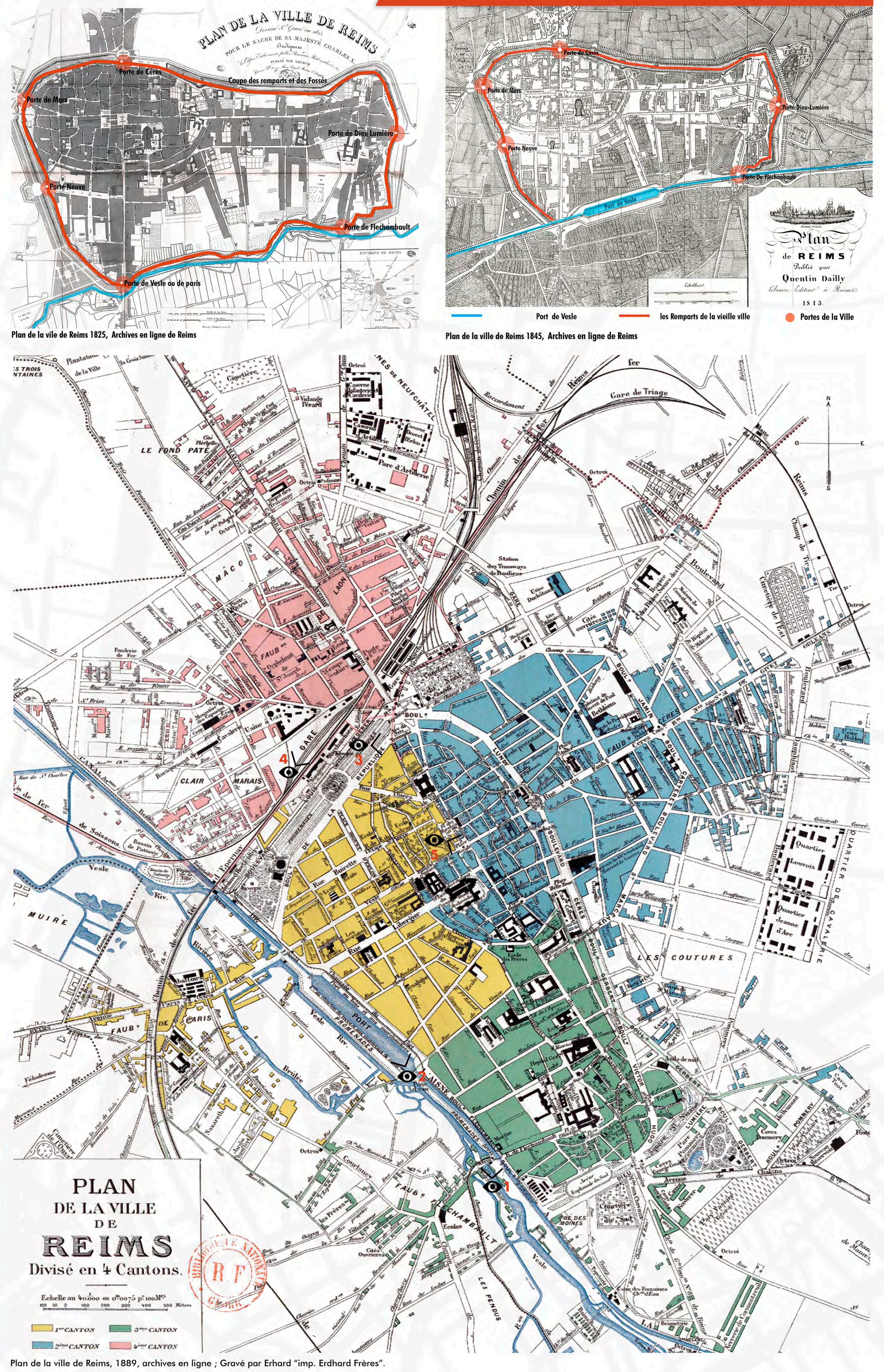
## Industrialisation et croissance rapide des villes

La société du XIXe siècle, tant en France qu'en Europe, a été profondément transformée par l'industrialisation. L'économie artisanale fondée sur l'agriculture se transforme en une économie basée sur la production mécanique à grande échelle de produits manufacturés, menant à de forts bouleversements sociaux et culturels. Les usines concentrent une forte demande d'emplois mieux rémunérés. Les villes connaissent alors une croissance rapide, offrant une qualité de vie précaire, avec des logements surpeuplés et insalubres. Dans ce contexte est né le paternalisme dit « industriel », entendu comme l'attitude des entrepreneurs industriels envers leurs travailleurs, consistant à leur accorder des avantages sociaux pour leur offrir une meilleure qualité de vie en échange du contrôle de leur main-d'œuvre. Ce type d'initiative mène les gouvernements nationaux et locaux à prendre des mesures pour défendre les améliorations sociales, en particulier dans la production de logements ouvriers.

## Reims, une ville en pleine effervescence

Dans la seconde moitié du XIXe siècle, Reims est une ville en pleine effervescence, en raison d'une industrialisation de la production textile dans la région. La ville compte alors plus d'une soixantaine d'usines équipées de machines à vapeur. Le développement de la production de champagne transforme le commerce du vin en une véritable industrie, exportant 2 600 000 bouteilles à l'étranger par an. Afin d'assurer la circulation des marchandises à l'intérieur et à l'extérieur de la région, il devient nécessaire de doter la ville de moyens de communication modernes. Le prolongement du canal de l'Aisne à la Marne, commencé en 1841 et achevé en 1866, est réalisé pour garantir l'approvisionnement en charbon du Nord. En 1854, est également lancée la construction de la ligne ferroviaire de Reims à Eprenay, qui connecte le réseau principal Paris-Strasbourg.

Dans la plupart des quartiers populaires, les conditions sociales et de logement sont très mauvaises. Les familles nombreuses de plus de cinq membres vivent dans des logements insalubres d'une ou deux pièces, où l'évacuation des eaux usées et le drainage sont assurés par des puits. En 1912, Reims compte environ 550 familles de cinq enfants et plus vivant dans des logements d'une pièce, et plus de 1600 familles de huit enfants dans des logements de deux pièces.



## Des innovations sociales et urbaines face à l'insalubrité

À la fin du siècle, de nouvelles manières d'organiser l'espace et de nouvelles conceptions de l'habitat apparaissent en Angleterre, notamment théorisées par Ebenezer Howard. Il envisage une nouvelle ville autonome, la *Garden City* qui profiterait des avantages de la ville et de la modernité, ainsi que de la campagne. Ce concept est réapproprié et diffusé en France par les réformateurs, et se concrétise par des évolutions législatives dans le domaine de l'urbanisme et du droit au logement. Les enjeux sociaux découlant de l'industrialisation, tels que l'hygiène urbaine et rurale, la sécurité sociale de la classe ouvrière, sont discutés sous l'initiative de la Fondation Musée Social (1894), organisation issue de trois « mouvances idéologiques » : celles issues des idées de Le Play (socialisme réformateur), du Catholicisme social et des radicaux socialistes. Cette fondation se donne comme mission d'engager la réforme sociale de la société française et sera à l'origine de la création de nombreuses sociétés professionnelles. Le député Jules Siegfried parvient à faire voter une loi encourageant la création d'organismes d'Habitat à Bon Marché (HBM), en les favorisant par des exonérations fiscales et des financements publics.

En juillet 1911, le maire de Reims, Jean-Baptiste Langlet, et certains patrons de la ville, dont George Charbonneau, se rendent en Angleterre pour visiter les chantiers des opérations de logements sociaux issus du modèle des *Garden Cities*. L'année suivante, George Charbonneau fonde la société anonyme d'HBM, Le Foyer Rémois, en construisant plus de trente maisons pour ses ouvriers. La même année, la loi Bonnevey est votée, rendant obligatoire l'intervention de l'État dans la production de logements HBM. Les offices publics communaux et départementaux des HBM sont créés. En 1914, de nouveaux projets de logements sont prévus pour construire des cités-jardins à la périphérie de la ville, mais ils sont interrompus par le déclenchement de la Première Guerre mondiale.



Références  
 - Univers de la France et des pays francophones, Pierre Desportes, Histoire de Reims, 1993.  
 - Agence Pierre-Yves Caillaud. Création du site patrimonial remarquable du centre-ville de Reims, 2017.  
 - Colin Georges. Reims. Étude d'une croissance urbaine. Travaux de l'Institut de Géographie de Reims n°25, 1976.  
 - Julie Tellier. La cité-jardin en France, l'exemple rémois. Mémoire de recherche IATEUR, Juillet 2021.



# LA VILLE INDUSTRIELLE

## Un plan de reconstruction et d'extension de la ville

(1850-1945)



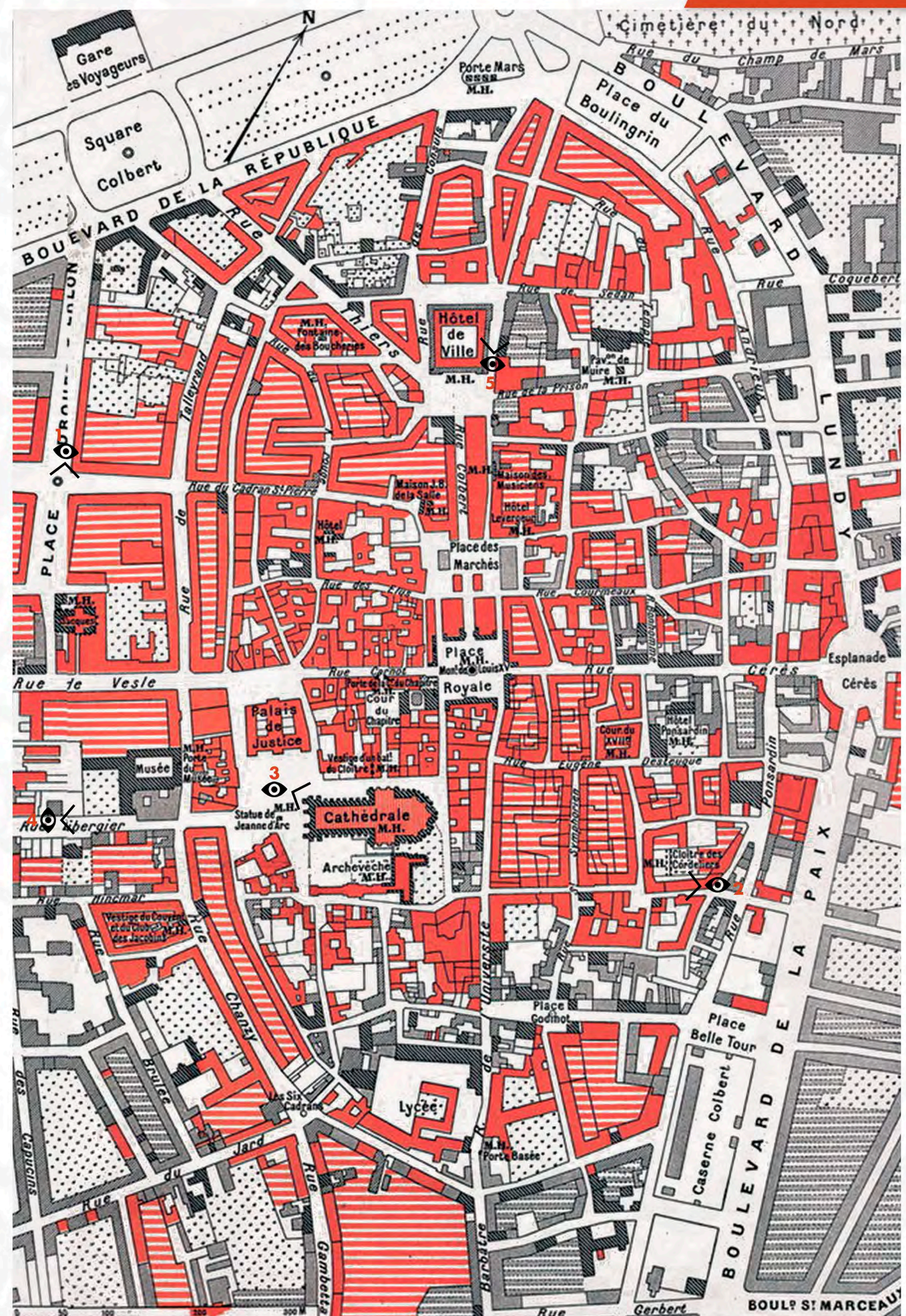
### La grande guerre : une ville à moitié détruite

Après la Première Guerre mondiale, de nombreuses villes de France ont subi des dommages. Pour favoriser la reconstruction, le Parlement français adopte, le 14 mars 1919, la loi Cornudet. Celle-ci oblige les communes de plus de 10 000 habitants à se doter d'un plan.

En France, il y a alors au moins 2 600 villes et villages pour lesquels de nouveaux plans d'aménagement, d'embellissement et d'extension, intégrant des servitudes hygiénistes, archéologiques et esthétiques, qui doivent être élaborés et approuvés avant que toute reconstruction soit autorisée. Le nombre de professionnels formés en urbanisme ne répond pas à la forte croissance de la demande. L'association « La Renaissance des Cités », composée de professionnels reconnus dans le domaine de l'urbanisme, est ainsi sollicitée pour accélérer la réalisation des plans d'aménagement.

Les dégâts causés par les bombardements successifs sur le tissu urbain rémois sont très importants. En 1914, la ville de Reims compte un peu moins de 14 000 maisons. À la fin de la guerre, plus de 8 600 maisons sont totalement détruites (soit plus de 60%) et plus de 5 000 sont gravement endommagées. Environ une cinquantaine d'établissements industriels ont été démolis, plus de 120 sont partiellement détruits, une quarantaine d'édifices publics sont démolis et la Cathédrale brûlée. Le 11 novembre 1918, Reims est libéré de la menace allemande et le 5 octobre l'armistice est signé.

Jusqu'en 1840, la ville a conservé son système de murailles médiévales, qui a été progressivement démantelé jusqu'en 1875, transformant son tracé en larges boulevards (boulevard Lundy, de La Paix, Pasteur...). Malgré cela, l'organisation spatiale de la ville conserve des tracés de rues très étroites ainsi que des quartiers insalubres. À la fin de la Première Guerre mondiale, la ville semi-détruite a perdu son aspect médiéval. La reconstruction laisse la place à de nouvelles voies, des rues larges et rectilignes complètent la réorganisation du centre-ville entamée à la fin du XVIIIe siècle avec la création de la place Royale.



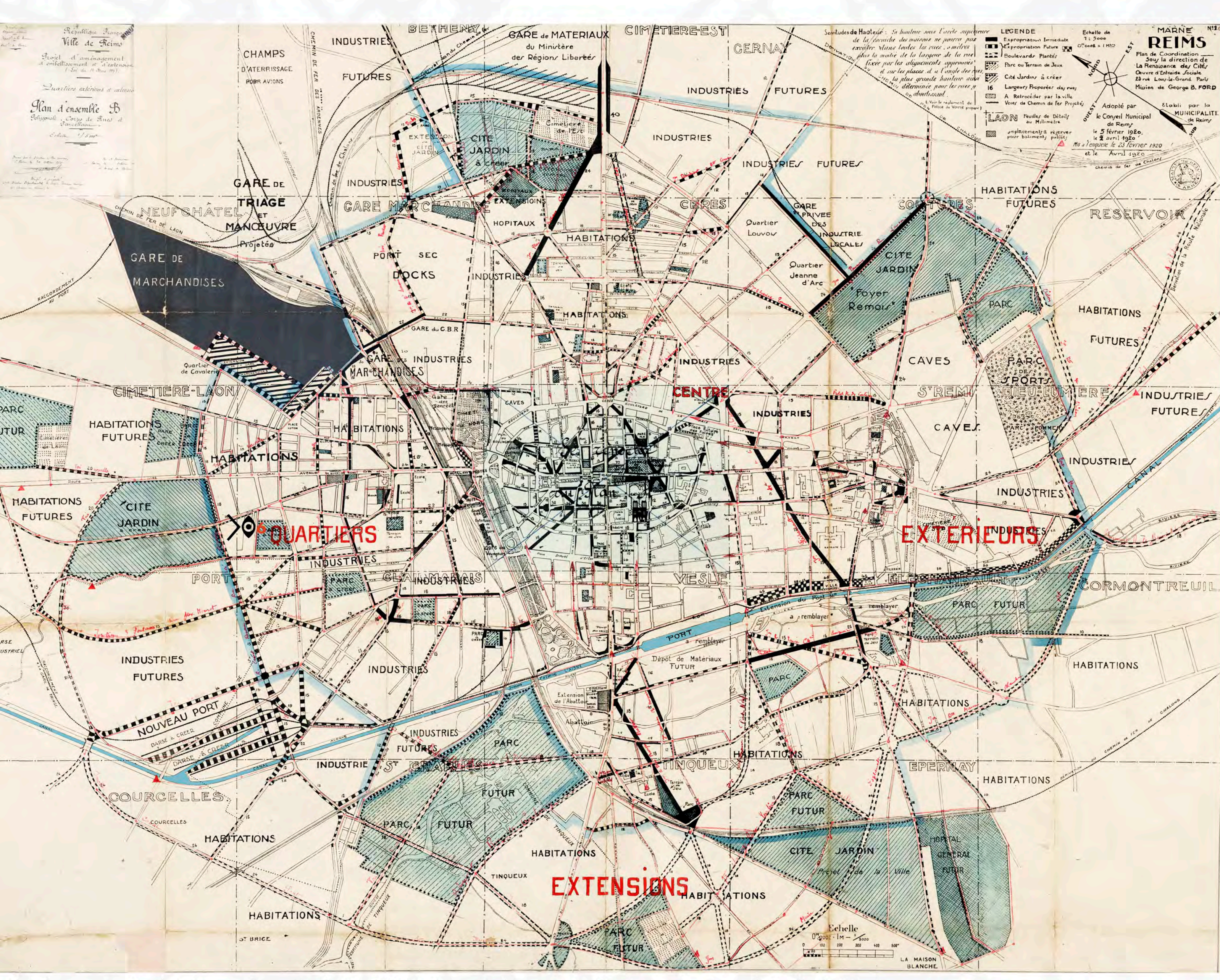
État du centre ville après retraite allemande en 1918. (Source: Archives municipales et communautaires de la ville de Reims.)



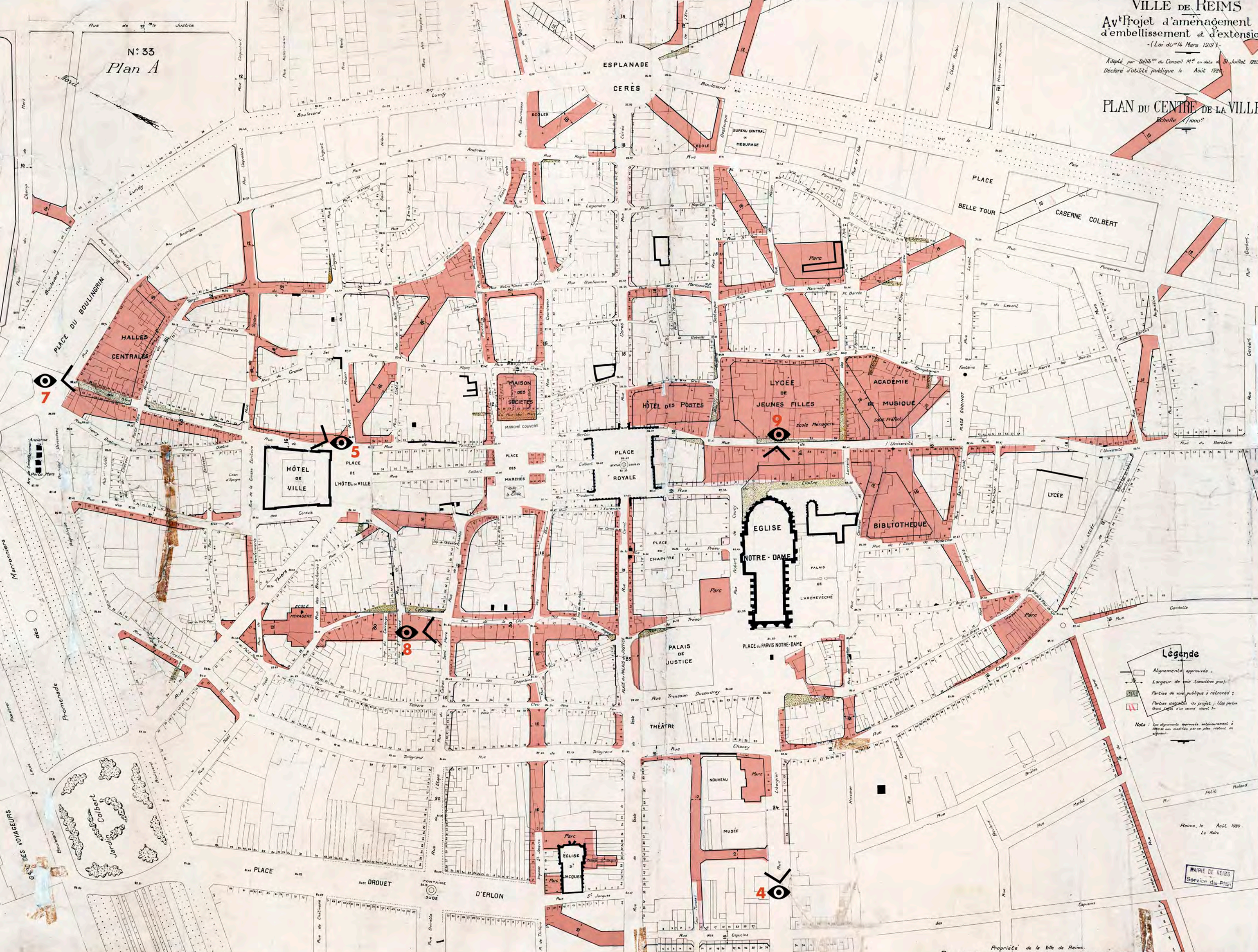
Vue aérienne de la cathédrale après la guerre 1918. (Source: Collection Olivier Rigaud)



119 rue de Vesle, à gauche 1914, à droite aujourd'hui. (Source: Collection Olivier Rigaud Reims mémoire)



Plan de reconstruction de Reims par George Burdett Ford, 1920. (Source: Archives municipales et communautaires de la ville de Reims)



Plan du centre de la ville de Reims, 1919. (Source: Archives municipales et communautaires de la ville de Reims)



7 Les Halles du Boulingrin, 1927 - 1929. (Source: Collection Olivier Rigaud) 8 Cours Langlet vers 1930. (Source: reimsavant-documentation-ra.com) 9 Survol de Reims, 1923. (Source: Collection D.Potier)

### Le Plan Ford : reconstruction et extension de la ville

En 1918, la ville de Reims lance un concours, pour étudier un plan de reconstruction. Etant donné la difficulté à choisir un projet à la fin de l'année 1919, le conseil municipal, sur proposition de la Société coopérative de reconstruction de Reims, charge « La Renaissance des Cités », financée par la Fondation Rockefeller et l'État français, d'élaborer le plan de reconstruction. L'association décide de confier les travaux à l'architecte urbaniste américain George Burdett Ford, représentant en France de la Croix-Rouge américaine et responsable pour la Croix-Rouge des reconstructions des zones de guerre en Europe.

Le plan adopté en août 1920 tient compte du nombre d'habitants avant la guerre, mais prévoit également la croissance de la ville. L'attention de G. Ford se porte particulièrement sur le centre-ville, qu'il redessine totalement. Il délimite également des zones industrielles en périphérie et entoure la ville d'une « ceinture verte », composée de grands parcs et de cités-jardins qui s'articule avec le parc de Champagne déjà existant, réalisé par l'architecte paysagiste rémois Jules Edouard Redont en 1909. Toutefois, ce plan n'est pas pleinement respecté, principalement pour des raisons économiques et culturelles. L'architecte Ernest Kalas, inspecteur des fouilles historiques de Reims s'oppose à l'application du plan dans le centre-ville en publiant une vive critique dans le journal satirique Le Cri de Reims : faire table-rase du centre-ville implique une perte de l'identité et du patrimoine de Reims. Bien que les parcs ne soient finalement jamais réalisés, onze cités-jardins sont bâties autour de la ceinture verte, ultérieurement diluées dans le tissu urbain. Ces cités-jardins sont construites par deux organisations HBM. Le principal, le Foyer Rémois, de caractère privé, en construit huit. Un second, de caractère public, l'Office Public d'Habitation à Bon Marché (OPHBM), en construit trois.

Le plan Ford prévoit un programme spécifique pour la création et la rénovation des parcs et jardins, incluant la notion de sauvegarde du patrimoine des monuments historiques. Ainsi, la place du Forum, les squares des Cordeliers et du Trésor, ainsi que Le grand Jardin de Saint-Rémi sont implantés durant cette période. Jules Edouard Redont, Donat Alfred Agache (architecte du Musée Social), Jacques Marcel Auburtin (architecte du Gouvernement), cofondateurs en 1911 de la Société Française des Urbanistes (SFU) au côté d'Henri Prost, publient en 1915 l'ouvrage Comment reconstruire nos cités détruites. Notions d'urbanisme s'appliquant aux villes, bourgs et villages. L'ouvrage est alors considéré comme la bible de la reconstruction pour la SFU. Reims devient un lieu d'expérimentation de nouvelles méthodes d'urbanisme en France, où la reconstruction est l'occasion de questionner la relation ville-nature au prisme des enjeux sociaux.

La reconstruction de la ville est difficile, dans la mesure où la majorité des propriétaires de la classe moyenne, dont les maisons ont été détruites, ont voulu reconstruire individuellement. En outre, la subvention des dommages de guerre privilégie les intérêts privés et néglige la question du logement social. Pendant et après la première guerre, l'inflation augmente de près de 400 %, de nombreux propriétaires ont quitté la ville et d'autres ne souhaitent pas reconstruire, renonçant à leur indemnité. Le Foyer Rémois rachète massivement les dommages de guerre aux personnes qui y avaient renoncé, afin de construire des logements à un prix inférieur. De cette manière, la société peut s'engager dans un projet beaucoup plus vaste que celui envisagé avant la guerre. Ainsi est né le projet du Chemin Vert, première cité-jardin de Reims.

« Dans l'ingénierie, des plans ne sont pas l'ingénieur ou le géomètre de la ville qui a fait le plan. Du point de vue de la pratique courante de l'ingénierie, ces plans ne sont pas techniques, mais ils manquent de vue, de préparation à la croissance économique et sociale de la communauté, et d'agrément en général. Ceci s'applique particulièrement aux plans d'Arras, de Reims, de Liévin et de Verdun, et même aux plans réalisés jusqu'à présent pour Nancy et Lille. »

George Burdett Ford, 1920.



George Burdett Ford, 1920. (Source: Les architectes de la reconstruction Reims 1920-1930.)

Références :  
- Pierre Desportes, Univers de la France et des pays francophones, Histoire de Reims, 1983.  
- Dominique Potier, Reims 1920-1930, Les architectes de la reconstruction.  
- Colin Georges, Reims, Étude d'une croissance urbaine. Travaux de l'Institut Géographique de Reims, n°25, 1976.  
- Julie Tellier, La cité-jardin en France, l'exemple rémois. Mémoire de recherche IATEUR, Juillet 2021.



# LA VILLE INDUSTRIELLE

## La cité-jardin, modèle d'habitat social rémois

(1850-1945)

Les cités-jardins de Chemin Vert et de Maison Blanche sont considérées comme les projets stratégiques les plus emblématiques de la proposition de ceinture verte prévue dans le plan Ford. Cette nouvelle structure d'organisation socio-spatiale représente la matérialisation d'une longue trajectoire de réflexion philanthropique sur les solutions possibles au problème social du logement des ouvriers et au besoin de logements dans la période de reconstruction après la première guerre mondiale. Si dans la théorie d'Ebenzer Howard la cité-jardin est présentée comme une nouvelle constitution spatiale autonome qui combine les avantages de la ville moderne et les bien-être de la campagne, la cité-jardin à Reims se révèle une adaptation du concept visant à résoudre la problématique du logement social.

### Cité-jardin Chemin Vert

Le projet de Chemin Vert a pour objectif la reconstitution du tissu social sur la base de principes moraux, auxquels, selon le Foyer Rémois, les logements ouvriers doivent répondre : la famille, l'économie et l'hygiène. Le logement doit favoriser l'intimité et la propreté, et à cette fin, il doit être équipé de plusieurs pièces séparant parents et enfants, filles et garçons, et d'installations sanitaires. Chaque logement est aussi doté d'un jardin, qui permet de cultiver un potager et un arbre fruitier y est planté. Le projet rompt la perception du logement ouvrier traditionnel en créant une nouvelle façon de vivre à Reims.

Le Foyer Rémois, dirigé par son fondateur Georges Charbonneaux établit certains principes selon lesquels l'offre de logements doit être régie. Les maisons sont destinées aux familles ouvrières ayant au moins 4 enfants de moins de 16 ans et vivant dans des logements indignes. La vocation du Foyer Rémois est alors d'offrir un logement sain à toutes les familles nombreuses représentant la force et l'espoir du pays. La stabilité de l'emploi et la capacité de paiement du chef de famille, constitue un critère important de sélection des familles, car en tant qu'entité privée, le bailleur dépend des paiements de ses locataires.

La conception du projet tire parti de l'orientation du site pour disposer les routes principales dans une direction est-ouest, en les dotant d'arbres et d'espaces verts, permettant une orientation favorable et optimale de l'ensoleillement sur les parcelles et les maisons en fonction de leur typologie. L'élément principal de la composition est une grande esplanade centrale où se trouvent les équipements et bâtiments collectifs: Maison commune (bibliothèque, auditorium...), maison de l'enfance, deux centres commerciaux. Parmi les édifices collectifs, se distingue l'église Saint-Nicaise, située au milieu de l'axe central de composition, comme symbole de la valeur du catholicisme social. Cet axe est orienté afin d'entretenir une relation visuelle avec la cathédrale de la ville. Au niveau architectural, le concepteur puise dans le répertoire architectural régionaliste inspiré des maisons anglaises.

Date de création : 1920  
Date d'achèvement: 1924  
Localisation: Est de Reims  
Surface : 45 hectares  
Patrimoine bâti : 600 logements  
Style : Alsacien

Habitants : 4000  
Opérateur : Foyer Rémois (OPH)  
Équipements financés : Maison de l'enfance, groupe scolaire, maison commune, église  
Architecte : Jean-Marcel Auburtin  
population actuelle: environ 1.350 personnes



A gauche: Cité-jardin du Chemin vert à Reims en 1921, à droite: même vue du Chemin vert, aujourd'hui. (Source: Foyer Rémois)



Cité-jardin Chemin Vert à Reims (Source: photos Ignacio Lopez et auteurs, 2021)



Cité-jardin Maison Blanche à Reims (Source: photos Ignacio Lopez et auteurs, 2021)

### Cité-jardin Maison Blanche

La création de l'Office Public d'Habitat à Bon Marché (OPHBM) par la ville de Reims en 1921 est largement motivée par la volonté de concurrencer le Foyer Rémois qui bénéficie des mêmes financements étatiques en vertu de la loi Bonnefoy. Les communes sont autorisées depuis 1912 à construire et à participer à la construction des HBM.

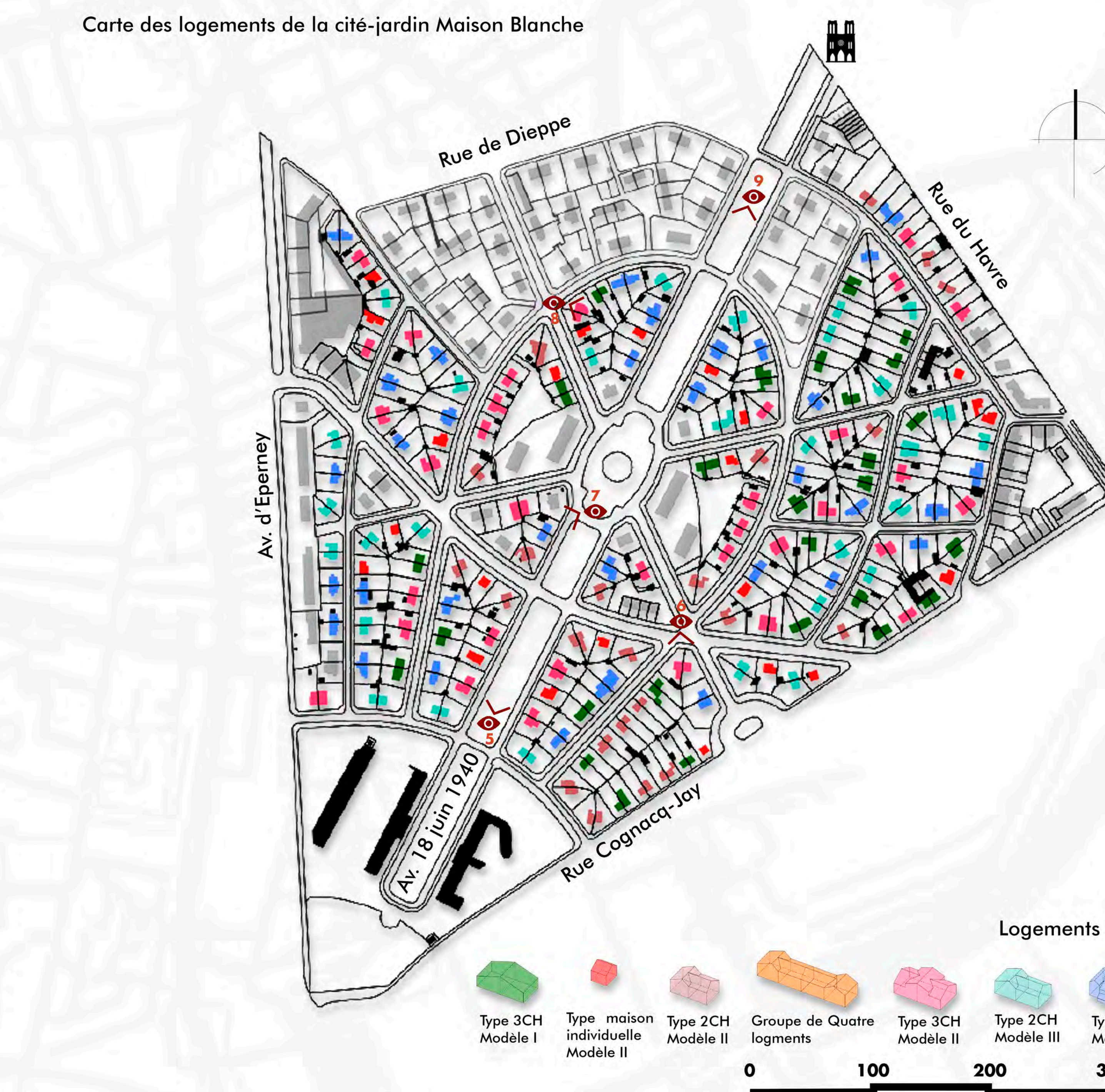
À la suite de la création de l'OPHBM en mars 1921, un concours est lancé pour la construction d'une cité-jardin d'HBM à Reims, dont l'emplacement a été défini par le plan Ford. Le projet de l'architecte rémois Edmond Herbé (1864-1960) est retenu pour la première phase de construction, caractérisée par une large promenade rectiligne minérale, plantée et orientée vers la cathédrale. Les maisons sont disposées géométriquement en fonction de la promenade et des rues, et non pas en fonction de l'ensoleillement. L'ensemble est de style régionaliste basco-landais, avec des clôtures doublées de haies et des portillons en bois assortis aux couleurs des volets, qui rappelle l'esprit du Chemin Vert.

Ces logements sont destinés à accueillir des familles nombreuses, composés de deux ou trois chambres, d'une salle commune, des services et parfois d'un grenier. Cependant la dégradation des logements et les problèmes de cohabitation conduisent l'OPHBM, en 1932, à revoir la sélection des locataires.

La cité jardin Maison blanche sera toujours inachevée en 1930 en raison de la mauvaise gestion économique de l'OPHBM. Elle ne connaîtra pas le succès escompté; sa conception architecturale est remise en cause et les équipements sont fortement dégradés par les locataires. Sa construction ne sera achevée que dans les années 1950 et 1970, par la réalisation de logements groupés et d'immeubles collectifs à proximité de la Place du Souvenir.

Date de création : 1921  
Date d'achèvement: 1950-1970  
Localisation: Sud de Reims  
Surface : 55 hectares  
Patrimoine bâti : 324 logements

Habitants : 3000  
Style : régionaliste, basco-landais  
Opérateurs: L'Etat sous l'OPHBM  
Architectes: Edmond Herbé et Maurice Deffaux



Carte logements cité-jardin Maison Blanche, (Source: La cité-jardin en France, l'exemple rémois, Julie Tellier, 2021.)



Cité-jardin Maison Blanche à Reims, (Source: photos Ignacio Lopez et auteurs, 2021)

### Même vision, résultats différents

Des similitudes sont observables entre les deux cités-jardins, en termes de surface et de programmation. Cependant, une profonde différence de composition existe entre les deux. La cité-jardin du Chemin-Vert est pensée à échelle humaine, respectant ainsi des principes hygiéniques à l'échelle de la parcelle. La composition parcellaire, et le choix de l'orientation du bâti de la cité-jardin Maison Blanche, résultent uniquement d'un tracé géométrique autour de l'axe central et des rues concentriques du plan.

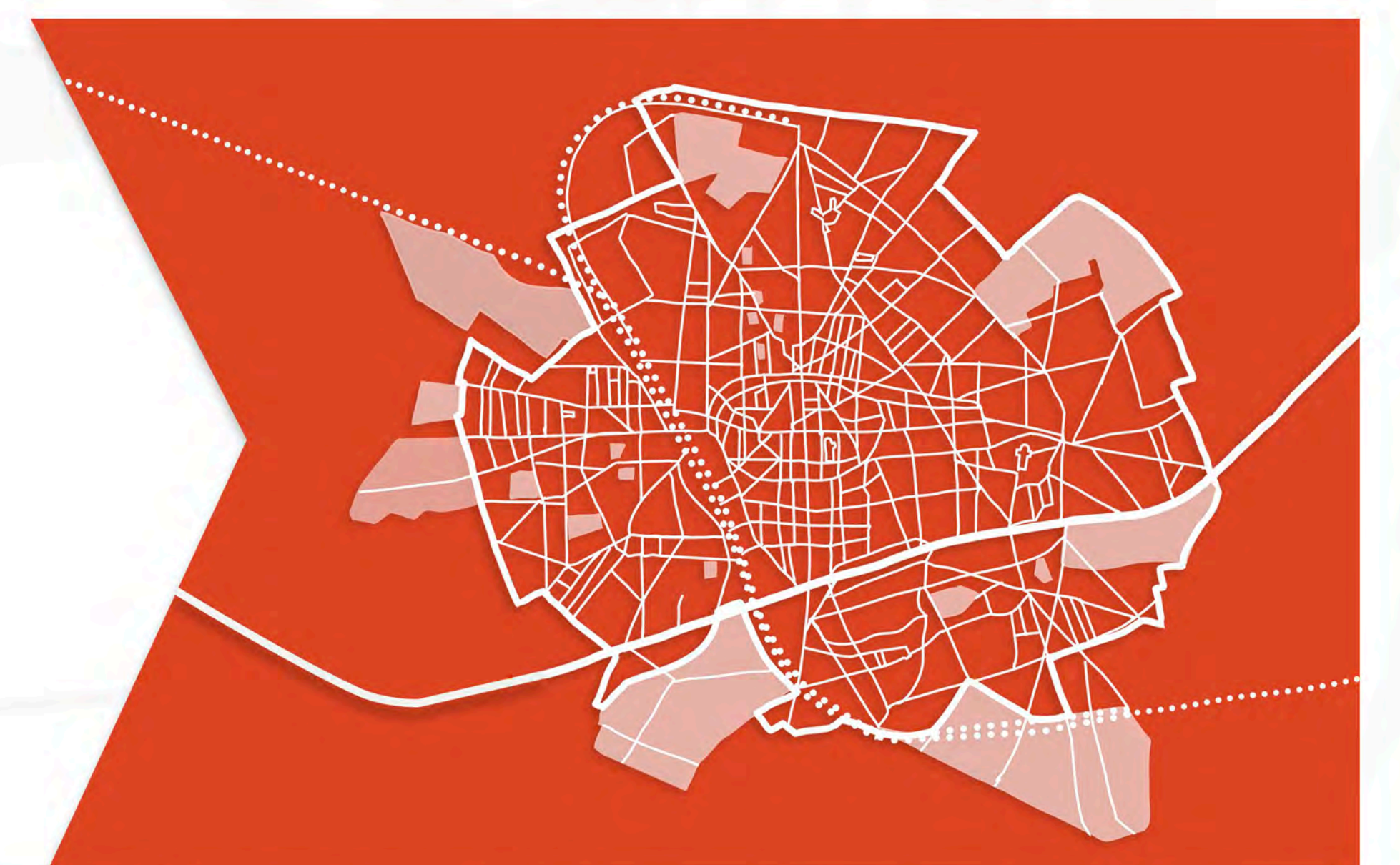
Le changement de politique des cités-jardins rémoises a permis aux familles de conserver leur maison après le départ des enfants, ce qui a entraîné un vieillissement et une perte d'habitants. Depuis 1999, les cités-jardins sont inscrites au patrimoine bâti rémois, ce qui a donné lieu à un effort commun pour préserver et valoriser ce modèle d'habitat social.

Références :  
- Julie Tellier. La cité-jardin en France, l'exemple rémois. Mémoire de recherche IATEUR. Juillet 2021.  
- Colin Georges. Reims. Étude d'une croissance urbaine. Travaux de l'Institut Géographique de Reims, n°25, 1976.  
- Le Foyer Rémois. www.carnetdesentier.com, Cité-Jardin du Chemin-Vert Reims.



# LA VILLE INDUSTRIELLE

## Transformation de la ruralité champenoise (1850-1945)

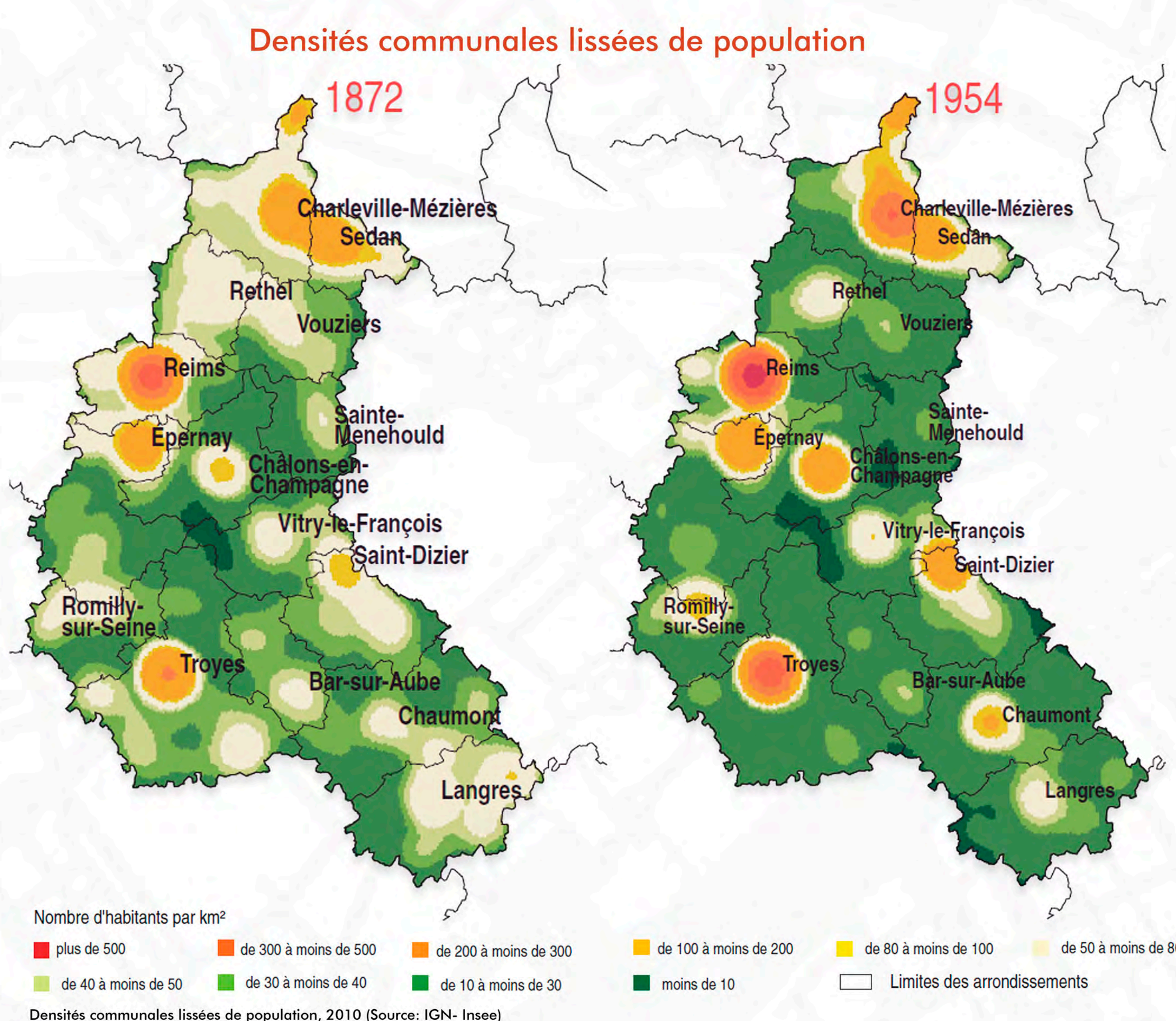


Loge à Villers-Marmery (Source: grandreims.fr)

**D**urant la première moitié du XIXe siècle, la Champagne-Ardenne est dominée par de petites exploitations familiales et les agriculteurs représentent une part importante de la population active. Les zones rurales occupent la majeure partie du territoire, peuplées de nombreux hameaux et de petits villages. Au recensement de 1851 elles comptaient, pour l'ensemble des quatre départements des Ardennes, de la Marne, de l'Aube et de la Haute-Marne, 958 939 habitants, soit 78,5 % de la population totale de 1 222 063 habitants.

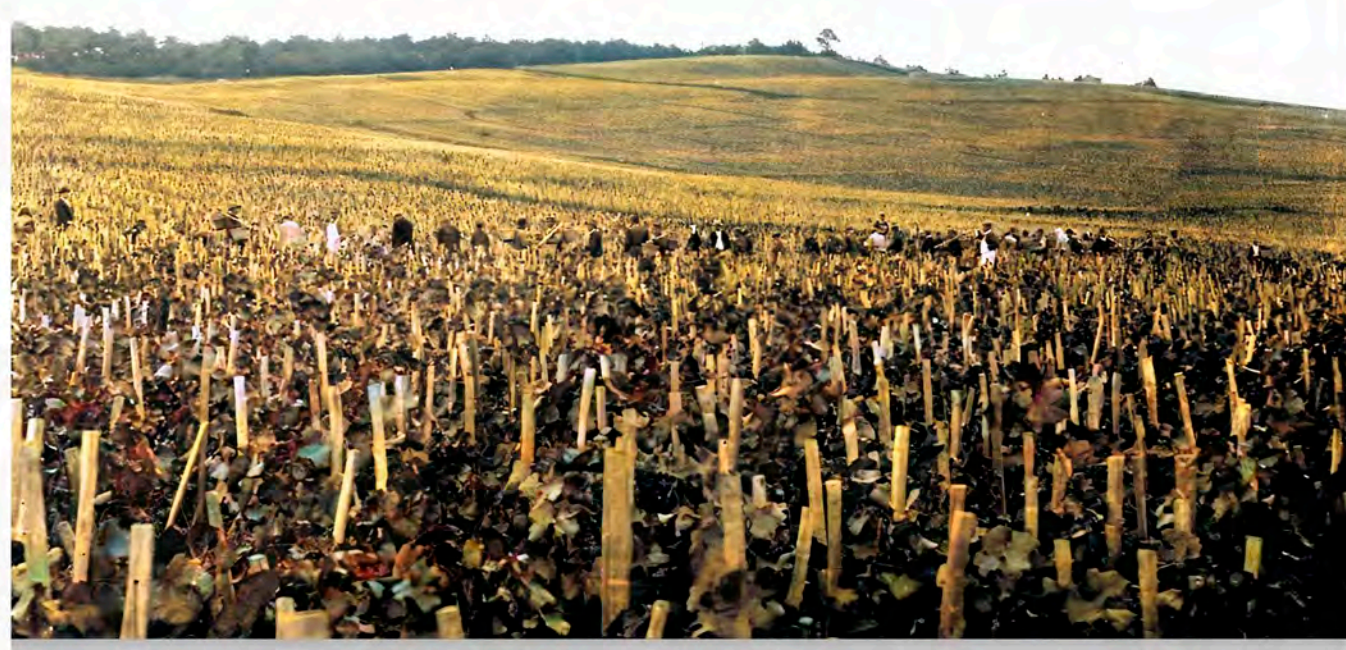
Mais parallèlement l'industrie a commencé à se développer : filature et tissage de la laine à Reims, dans la vallée de la Suiippe et à Sedan, bonneterie dans l'agglomération troyenne, métallurgie dans les Ardennes et la Haute-Marne, déclenchant dès 1836 un mouvement d'exode rural, accéléré par le déclin rapide de l'artisanat rural, puis d'une autre ressource importante, l'élevage extensif des moutons sur les savarts, pâturages pauvres à la périphérie des finages communaux, face à la concurrence des laines importées des « pays neufs » de l'hémisphère sud.

La période du Second Empire (1852-1870) voit ainsi s'accélérer dans la Champagne crayeuse, considérée comme disposant de peu de ressources naturelles et affublée de l'adjectif péjoratif de « pouilleuse », une politique de reboisement des savarts engagée au cours des décennies précédentes sur les sols les plus pauvres et qui se poursuivra jusqu'au milieu du XXe siècle. Plus de 120 000 ha seront ainsi plantés de résineux, d'abord le pin sylvestre qui se révélera mal adapté aux terrains crayeux, puis le pin noir d'Autriche qui donnera de meilleurs résultats mais restera minoritaire. Les vastes camps militaires de Mourmelon, Suippes et Mailly créeront de vastes espaces forestiers d'un seul tenant.



**E**n Champagne crayeuse, les terroirs cultivés occupent un espace plus ramassé autour des villages, mais cultivé de façon plus intensive : à côté des céréales toujours prédominantes, les jachères reculent au profit de cultures nouvelles, les prairies artificielles, la pomme de terre ou la betterave à sucre. Cette dernière s'est développée plus précocement en Picardie et autour de Soissons, elle donnera lieu à l'implantation de raffineries de sucre.

Une autre culture se développe tout au long du XIXe siècle sur les coteaux bordant à l'ouest la Champagne crayeuse et les versants des vallées de la Marne et de la Vesle, ainsi que dans le Barrois plus loin vers le sud-est : la vigne, alors plantée en foule, et de plus en plus vouée à la production de champagne. La crise du phylloxéra, propagée depuis le Midi de la France, atteint la Champagne dans les années 1885-1890. La lutte contre cette maladie a été engagée par les vignerons et négociants eux-mêmes, elle a été marquée par la création en 1898 de l'Association Viticole Champenoise qui a conseillé les vignerons et leur a fourni les plants américains pour la reconstitution du vignoble.



Vignes en foule avant la phylloxéra, vignoble planté sans ordre apparent et en grande densité (source: Photothèque Union des Maisons de Champagne)



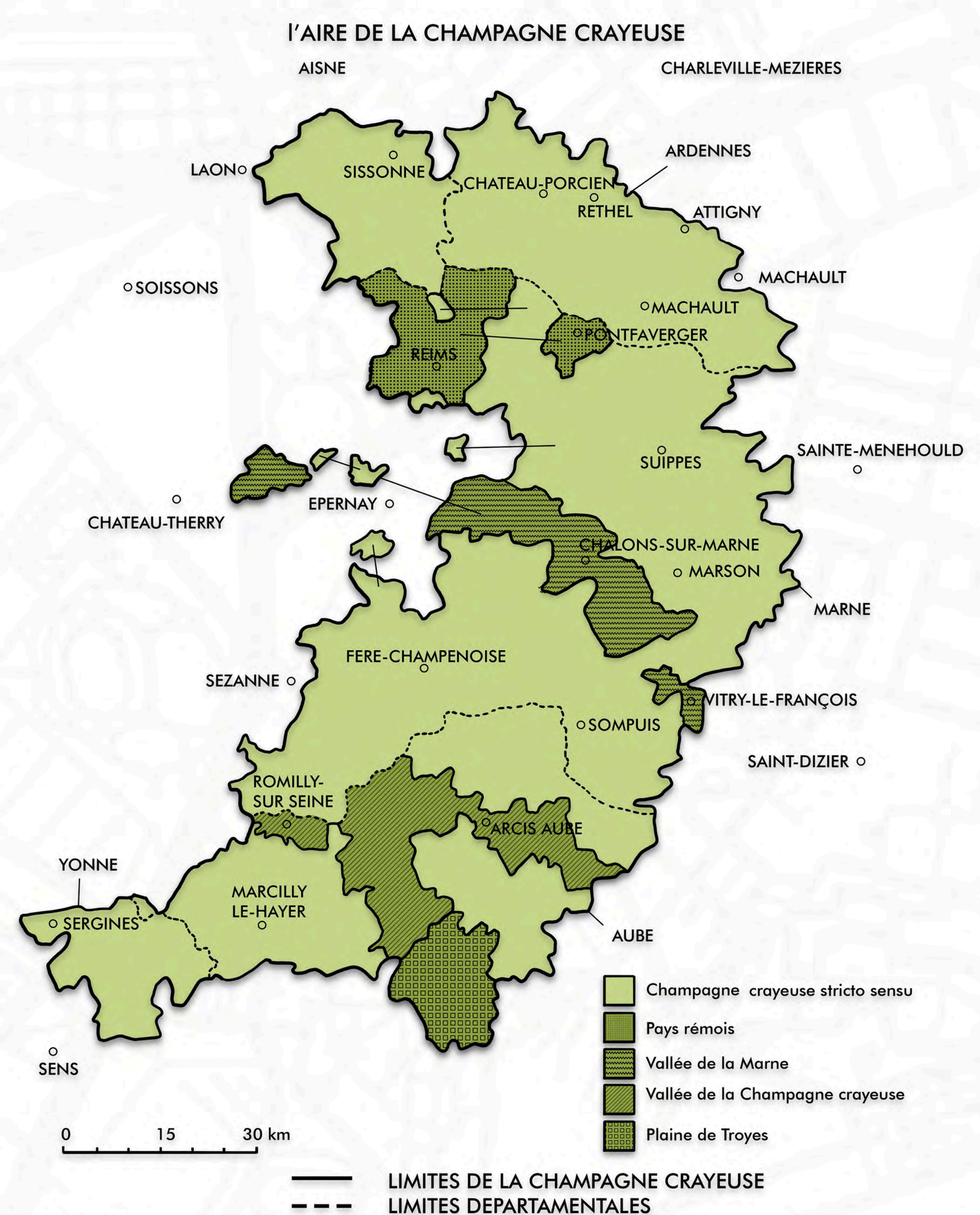
Travail de la vigne en Champagne, le provinçage : technique de reproduction de la vigne consistant à enterrer un rameau qui grand racine et reproduit un plant ayant les mêmes caractéristiques. (Source: F. Rothier)



Des vignes implantées en foule Au pays du Champagne, Grauves. (Source: Vignoble de la Maison Perchar)

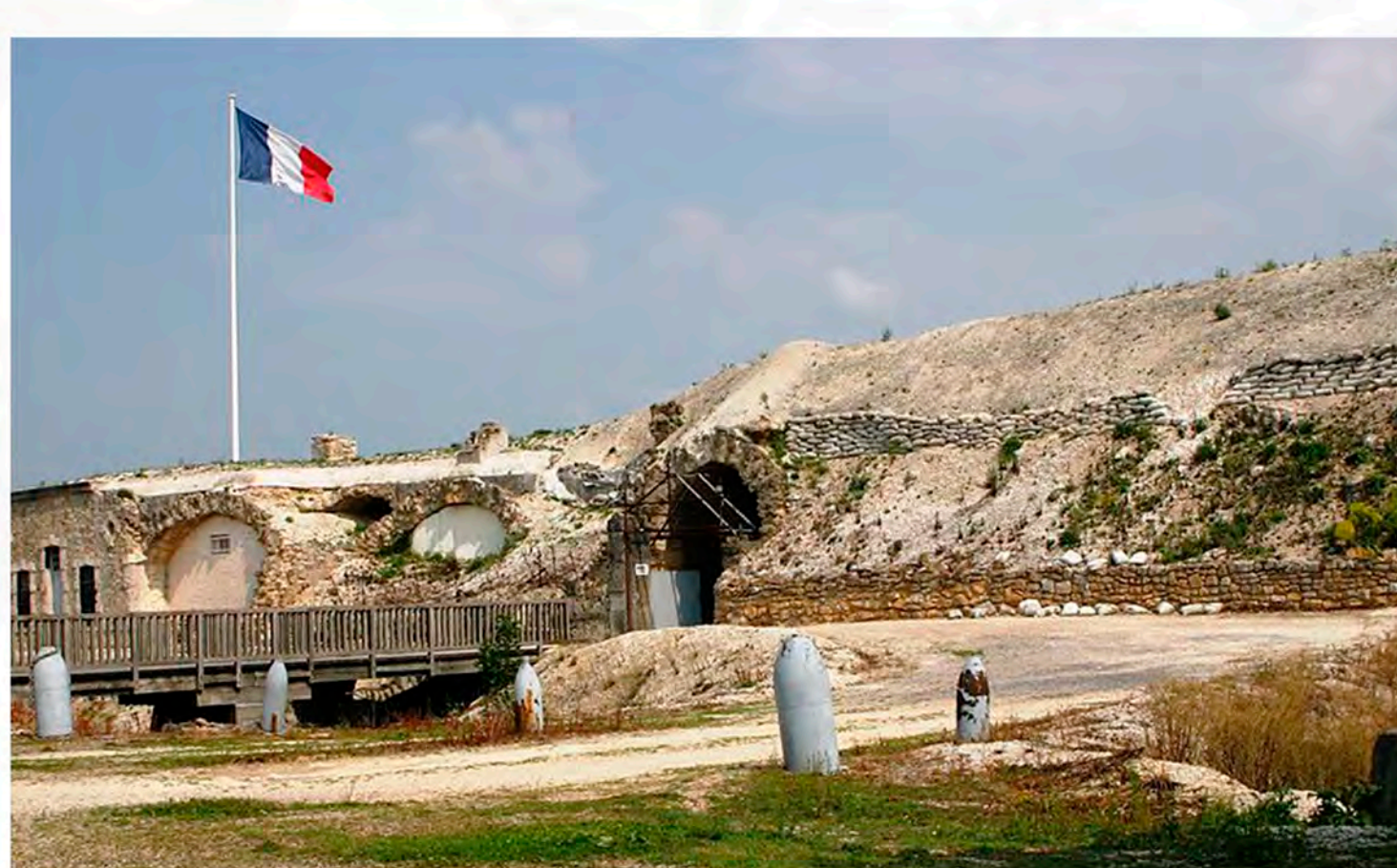


Vignes plantées en ligne après la phylloxéra. (Source: Photothèque Union des Maisons de Champagne)

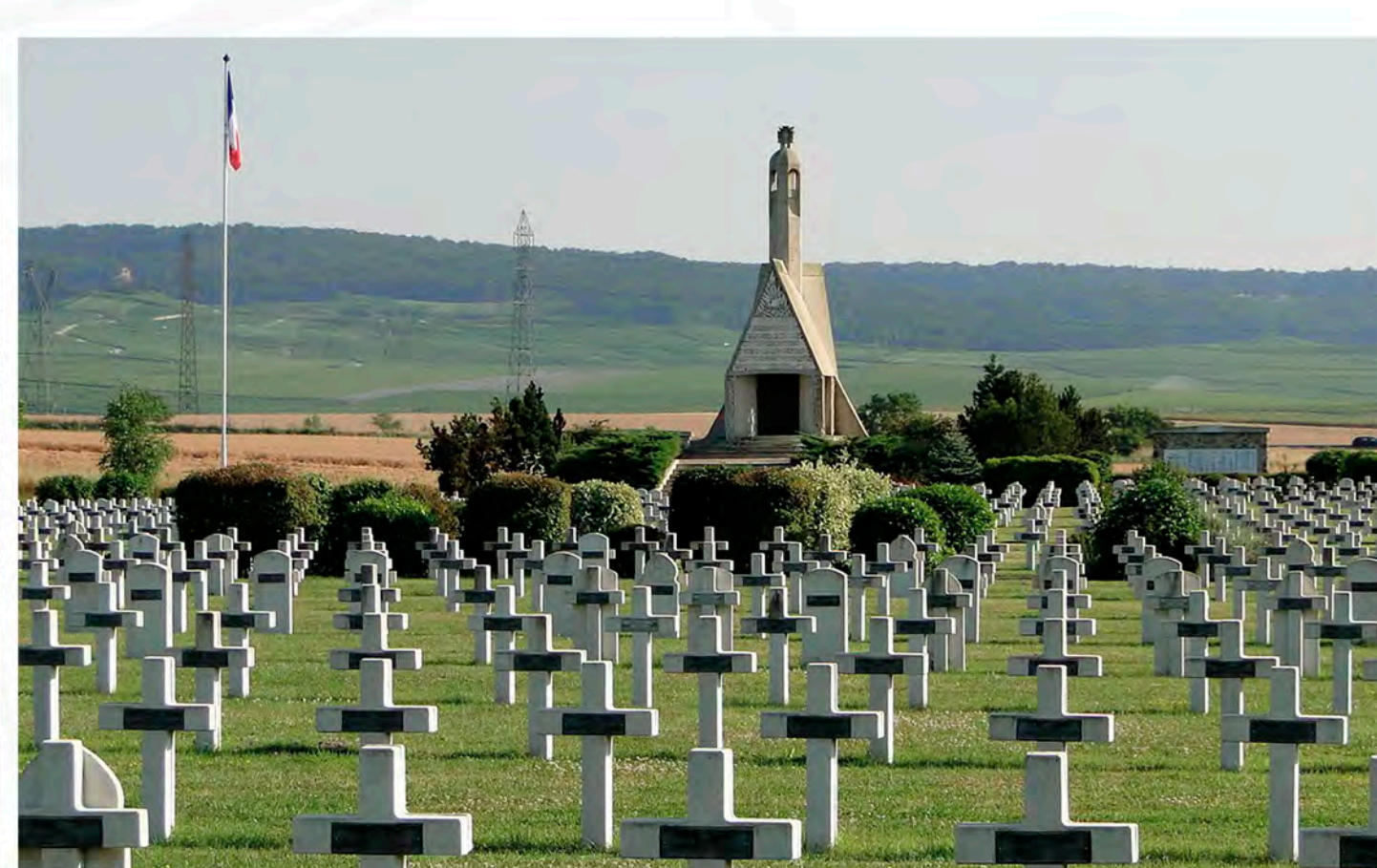


**P**endant la Première Guerre mondiale, les Ardennes sont le lieu de passage de l'invasion ennemie : Charleville-Mézières accueillera d'ailleurs le quartier général du Kronprinz, prince héritier de l'Empire allemand. La Champagne est le théâtre de combats importants après la première bataille de la Marne près de Paris (6 au 9 septembre 1914) : le Chemin des Dames (printemps 1917), puis la seconde bataille de la Marne (1918). Plus de 30 000 ha sont occupés par l'armée, répartis en trois camps : Mailly, Suippes et Mourmelon. Les paysages de Champagne Crayeuse restent encore aujourd'hui marqués par son passé militaire.

En 1938, la période de reconstruction est considérée terminée avec la reconstruction de la cathédrale de Reims. Mais la région est nouvellement perturbée par la déclaration de guerre à l'Allemagne l'année suivante. En mai 1940, les bombes tombent sur Sedan et la région est occupée. En 1943, sous le gouvernement de Vichy, les premières initiatives de régionalisation sont lancées, donnant naissance au Comité d'expansion et de développement de Reims et de sa région (CEARR). Le 30 août 1944, les Alliés libèrent la ville sous les ordres du général Eisenhower, qui y installe son quartier général. Le 7 mai 1945, l'armistice de l'armée allemande est signé à Reims par le général allemand Alfred Jodl.



Le fort de la Pompelle, à la sortie sud-est de Reims, construit en 1880, occupé par les Allemands du 4 au 23 septembre 1914 puis repris par les Français. (Source: Les Meloures et lb.wikipedia.)



Nécropole de Sillery (Marne). Cimetière militaire français de la Première Guerre mondiale. (Source: Skouane, 2012)



La signature de la reddition à eu lieu le 7 mai 1945, dans l'actuel lycée Roosevelt. (Source: musée de la reddition de Reims)



Le collège technique et moderne de Reims (23 mai 1945). (Source: Quentinet (A.))

Références :  
- INSEE Champagne-Ardenne La population de Champagne-Ardenne de 1801 à 2007 Du village à la ville, de la ville à la campagne, Janvier 2010.  
- Centre Régional de Documentation Pédagogique de Champagne-Ardenne, Atlas du patrimoine industriel de Champagne-Ardenne, 2005.  
- R. Leroux, Reboisement et Défrichement de la Champagne Crayeuse, 1961.  
- Direction Régionale de l'Environnement Champagne-Ardenne. Atlas du paysage de la Région Champagne-Ardenne. 2002.